



VILLE DE NOUMEA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt cinq, le mardi 27 mai à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Pierre DELRIEU, 1er Adjoint.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
21/05/2025

DATE D'AFFICHAGE
21/05/2025

M. Jean-Pierre DELRIEU	M. Christophe DELESSERT
Mme Chantal BOUYE	M. Alexandre MACHFUL
M. Patrick GUILLON	Mme Tuilogona O'CONNOR
Mme Fabienne CHARDIGNY	Mme Anne-Christine CHIMENTI
M. Tristan DERYCKE	M. Christophe DELIERE
Mme Diane BUI-DUYET	M. Michel DESMEUZES
M. Warren NAXUE	M. Claude CHARLOT
Mme Françoise SUVE	M. Patrick SAKOUMORI
M. Marc ZEISEL	Mme Christiane SARIDJAN
Mme Pascale SERVENT	M. Emmanuel BERART
M. Michel FONGUE	M. Eric MELTESALE
Mme Janine BAJON	M. Bernard LAVANDIER
Mme Isabelle LAFLEUR	M. Jonas TAOFIFENUA
Mme Cindy PRALONG	
Mme Naïa WATEOU	
Mme Valérie LAROQUE	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de : 53
conseillers en exercice

Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 46
(17 procurations)

Mme Sonia LAGARDE	M. Marc LE LEIZOUR
M. Philippe BLAISE	Mme Kimberley BARONI
M. Makaokio FIHIPALAI	Mme Laurène CASSAGNE
Mme Magali MANUOHALALO	Mme Christine BELLET
M. Jérémie KATIDJO-MONNIER	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Joseph BOANEMOA	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Laurie HUMUNI	Mme Muriel GERMAIN
Mme Vaimoe ALBANESE	M. Daniel HINSCHBERGER
M. Nicolas BRIGNONE	Mme Veylma FALAE
M. Luc BRUN	Mme Christine LE SAINT
Mme Charlotte THAIWE	Mme Jeanne POELLABAUER
Mme Stéphanie PAIMAN	
M. Bruno CAPY	

Monsieur Warren NAXUE a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2025-683

relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du compte administratif du budget annexe du service d'eau potable pour l'exercice 2024

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 27 mai 2025

VU la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 14,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 portant création des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2015/1676 du 22 décembre 2015, modifiant l'annexe 1 de la délibération du conseil municipal n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 relative aux règles comptables de gestion des budgets annexes,

VU le Contrat d'Agglomération 2017-2022 du Grand Nouméa signé le 23 décembre 2017,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2021/108 du 18 janvier 2021 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion du service d'eau potable,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/268 du 13 mars 2024 modifiée relative au budget annexe primitif pour la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2024,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/269 du 13 mars 2024 modifiée relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du budget annexe primitif pour la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2024,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/630 du 20 juin 2024 portant affectation du résultat définitif de l'exercice 2023 du budget annexe de la gestion du service d'eau potable,

VU le compte administratif du budget annexe de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2024,

VU le compte de gestion du trésorier de la province Sud du budget annexe de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2024,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation des régies chargées de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la gestion du service d'eau potable et de la gestion du service d'assainissement collectif en sa séance du 20 mai 2025,

VU la note explicative de synthèse n° 2025/46 du 7 mai 2025,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 14 mai 2025

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

A la clôture de l'exercice 2024, sont approuvées la situation des autorisations de programme et la répartition des crédits de paiement correspondants, votées au titre des opérations pluriannuelles d'investissement du budget annexe du service d'eau potable de la ville de Nouméa, telles que récapitulées dans les tableaux ci-après :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT					
N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieurs	CA 2024	2025	RAF
61-2017-1 : PROGRAMME D'EQUIPEMENT EAU POTABLE N°1 (6101Z17E)	1 155 076 000	1 137 776 695	12 501 015	0	4 798 290
61-2020-1 : PROGRAMME EAU POTABLE (6101Z20E)	829 615 467	437 515 284	211 576 232	173 557 321	6 966 630
61-2024-2 : USINE MONT TE - EAU (6125Z24E)	208 000 000	0	16 901 670	86 304 331	104 793 999
81-2024-2 : AMENAGEMENT N'DU - EAU (8104Z24E)	25 000 000	0	0	0	25 000 000

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le président de séance est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Le secrétaire de séance,



Monsieur Warren NAXUE

Le Président de séance,



JEAN-PIERRE DELRIEU

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- TOUTES DIRECTIONS	1
- MISE EN LIGNE	1

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD

SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'EAU POTABLE

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

B03 : BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'EAU POTABLE

ANNEE 2024

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du compte administratif		
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du compte administratif		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		✓
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		✓
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette (suite)		✓
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		✓
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		✓
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		✓
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		✓
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		✓
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		✓
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	✓	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	✓	
A3.2 - Etalement des provisions		✓
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	✓	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	✓	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		✓
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		✓
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		✓
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		✓
A6 - Etat des charges transférées		✓
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	✓	
A8.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	✓	
A8.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) – Sorties		✓
A8.3 – Opérations liées aux cessions		✓
A9.1 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		✓
A9.2 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – Sorties		✓
A10 – Etat des travaux en régie		✓
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		✓
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		✓
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		✓
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		✓
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		✓
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		✓
B1.7 - Etat des engagements reçus		✓
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	✓	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		✓
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		✓
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		✓
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		✓
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		✓
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	✓	
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	✓	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	112 067 628	445 495 974	+333 428 346
	Section d'investissement	288 257 375	380 105 366	+91 847 991
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)		287 104	
	Report en section d'investissement (001)	107 848 034		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	TOTAL (réalisations + reports)	508 173 037	825 888 444	+317 715 407

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation		
	Section d'investissement	32 361 652	
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	32 361 652	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	112 067 628	445 783 078	+333 715 450
	Section d'investissement	428 467 061	380 105 366	-48 361 695
	TOTAL CUMULE	540 534 689	825 888 444	+285 353 755

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		32 361 652	
	[...]Opérations d'équipement n°		
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	21 057 321	
6125	USINE MONT TE	11 304 331	
45...	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	31 537 104	22 438 212	883 610		8 215 282
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS					
014	ASSIMILES	65 000 000	53 678 639			11 321 361
	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion courante	96 537 104	76 116 851	883 610		19 536 643
66	CHARGES FINANCIERES	10 800 000	7 289 972	3 235 661		274 367
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000	46 531			53 469
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX					
	DEPRECIATIONS (2)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES					
	(3)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	107 437 104	83 453 354	4 119 271		19 864 479
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
023	(4)	338 250 000				
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT					
	ENTRE SECTIONS (4)	24 600 000	24 495 003			104 997
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA					
	SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en					
	M.44)(4)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	362 850 000	24 495 003			338 354 997
	TOTAL	470 287 104	107 948 357	4 119 271		358 219 476

Pour information					
D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET					
73	VENTES DIVERSES					
	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (5)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET					
	PARTICIPATIONS OU SUBVENTION					
	D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	470 000 000	324 346 650	112 953 436		32 699 914
	Total des recettes de gestion courante	470 000 000	324 346 650	112 953 436		32 699 914
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		8 195 888			-8 195 888
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET					
	DEPRECIATIONS (2)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	470 000 000	332 542 538	112 953 436		24 504 026
	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT					
042	ENTRE SECTIONS (4)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA					
	SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en					
	M.44)(4)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	470 000 000	332 542 538	112 953 436		24 504 026

Pour information					
R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	287 104				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
	Total des opérations d'équipement	397 399 488	288 257 375	32 361 652	76 780 461
	Total des dépenses d'équipement	397 399 488	288 257 375	32 361 652	76 780 461
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
4581	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	397 399 488	288 257 375	32 361 652	76 780 461
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	397 399 488	288 257 375	32 361 652	76 780 461

Pour information				
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	107 848 034			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	30 000 000	24 241 778		5 758 222
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	30 000 000	24 241 778		5 758 222
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
106	RESERVES (5)	331 368 585	331 368 585		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières	331 368 585	331 368 585		
4582	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes réelles d'investissement	361 368 585	355 610 363		5 758 222
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	338 250 000			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	24 600 000	24 495 003		104 997
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	362 850 000	24 495 003		338 354 997
	TOTAL	724 218 585	380 105 366		344 113 219

Pour information				
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 321 822		23 321 822
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	53 678 639		53 678 639
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	10 525 633		10 525 633
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 531		46 531
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		24 495 003	24 495 003
Dépenses d'exploitation - Total		87 572 625	24 495 003	112 067 628
				+
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				112 067 628

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS			
14	DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	Total des opérations d'équipement	288 257 375		288 257 375
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		288 257 375		288 257 375
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1				107 848 034
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				396 105 409

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	437 300 086		437 300 086
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 195 888		8 195 888
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total	445 495 974		445 495 974
				+
	R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1			287 104
				=
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			445 783 078

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	24 241 778		24 241 778
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (5)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		24 495 003	24 495 003
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	24 241 778	24 495 003	48 736 781
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1			
				+
	AFFECTATION AUX COMPTES 106			331 368 585
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			380 105 366

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)(3)	31 537 104	22 438 212	883 610		8 215 282
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	4 148 830	2 438 212	351 014		1 359 604
618	DIVERS	7 388 274		532 596		6 855 678
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	20 000 000	20 000 000			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	65 000 000	53 678 639			11 321 361
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	65 000 000	53 678 639			11 321 361
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (4)					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	96 537 104	76 116 851	883 610		19 536 643
66	CHARGES FINANCIERES(b)(5)	10 800 000	7 289 972	3 235 661		274 367
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	11 066 078	10 791 711			274 367
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-266 078	-3 501 739	3 235 661		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	100 000	46 531			53 469
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	100 000	46 531			53 469
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(d)(6)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES(e)(7)					
022	DEPENSES IMPREVUES(f)					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	107 437 104	83 453 354	4 119 271		19 864 479

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	338 250 000				
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(8)(9)	24 600 000	24 495 003			104 997
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	24 600 000	24 495 003			104 997
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	362 850 000	24 495 003			338 354 997
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(10)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	362 850 000	24 495 003			338 354 997
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	470 287 104	107 948 357	4 119 271		358 219 476

Pour information	
D 002 Déficit d'exploitation de N-1	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)
Montant des ICNE de l'exercice
- Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N – ICNE N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (2)					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (3)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	470 000 000	324 346 650	112 953 436		32 699 914
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	470 000 000	324 346 650	112 953 436		32 699 914
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)		470 000 000	324 346 650	112 953 436		32 699 914
76	PRODUITS FINANCIERS(b)					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)		8 195 888			-8 195 888
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS		6 997 381			-6 997 381
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		1 198 507			-1 198 507
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(4)					
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		470 000 000	332 542 538	112 953 436		24 504 026

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		470 000 000	332 542 538	112 953 436		24 504 026

Pour information	
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	287 104

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
---	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors opérations)				
	Opérations d'équipement n° (3)[...]	397 399 488	288 257 375	32 361 652	76 780 461
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	95 000 000	47 278 458		47 721 542
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	264 399 488	224 077 247	21 057 321	19 264 920
6125	USINE MONT TE	38 000 000	16 901 670	11 304 331	9 793 999
	Total des dépenses d'équipement	397 399 488	288 257 375	32 361 652	76 780 461
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (4)[...]				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	397 399 488	288 257 375	32 361 652	76 780 461

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)				
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)				
	Charges transférées				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	397 399 488	288 257 375	32 361 652	76 780 461
--	--------------------	--------------------	-------------------	-------------------

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	107 848 034

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	30 000 000	24 241 778		5 758 222
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	30 000 000	24 241 778		5 758 222
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	30 000 000	24 241 778		5 758 222
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	331 368 585	331 368 585		
1068	AUTRES RESERVES	331 368 585	331 368 585		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières	331 368 585	331 368 585		
	Opé. pour compte de tiers n° (3)[...]				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	361 368 585	355 610 363		5 758 222

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	338 250 000			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)	24 600 000	24 495 003		104 997
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	50 000	47 460		2 540
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS	550 000	541 051		8 949
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	24 000 000	23 906 492		93 508
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		362 850 000	24 495 003		338 354 997
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(6)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		362 850 000	24 495 003		338 354 997
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		724 218 585	380 105 366		344 113 219

Pour information	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	95 000 000	47 278 458		47 721 542	314 444 368
	20 Immobilisations incorporelles					
	21 Immobilisations corporelles					
	22 Immobilisations reçues en affect.					
	23 Immobilisations en cours					
	Autres	95 000 000	47 278 458		47 721 542	314 444 368

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13 Subvention d'investissement					
16 Emprunts et dettes assimilées					
20 Immobilisations incorporelles					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-47 278 458	-314 444 368

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6101 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	264 399 488	224 077 247	21 057 321	19 264 920	2 923 994 655
20	Immobilisations incorporelles	1 970 564	1 818 722	151 841	1	118 932 688
2031	FRAIS D'ETUDES	1 970 564	1 818 722	151 841	1	118 932 688
21	Immobilisations corporelles	7 052 679	652 679	6 335 001	64 999	1 364 587
21355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	7 052 679	652 679	6 335 001	64 999	1 364 587
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	255 376 245	221 605 846	14 570 479	19 199 920	2 771 146 434
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 727 445	5 727 445			290 524 473
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	249 648 800	215 878 401	14 570 479	19 199 920	2 421 563 564
2314	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI					59 058 397

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13 Subvention d'investissement					
16 Emprunts et dettes assimilées					
20 Immobilisations incorporelles					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-224 077 247	-2 923 994 655

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6125 (1)
LIBELLE : USINE MONT TE

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	38 000 000	16 901 670	11 304 331	9 793 999	16 901 670
20	Immobilisations incorporelles	35 889 110	14 790 780	11 304 331	9 793 999	14 790 780
2031	FRAIS D'ETUDES	35 889 110	14 790 780	11 304 331	9 793 999	14 790 780
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	2 110 890	2 110 890			2 110 890
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 110 890	2 110 890			2 110 890

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13 Subvention d'investissement					
16 Emprunts et dettes assimilées					
20 Immobilisations incorporelles					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-16 901 670	-16 901 670

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	montant maximum autorisé au 01/01/2024	montants des tirages en 2024	montants des remboursements 2024		encours restant dû au 31/12/2024
				intérêts (6615)	remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		-	-	-	-	-
51928 Autres avances de trésorerie		-	-	-	-	-
5191 Avances du Trésor		-	-	-	-	-
5192 Avances de trésorerie		-	-	-	-	-
51931 Lignes de trésorerie		-	-	-	-	-
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		-	-	-	-	-
5194 Billets de trésorerie		-	-	-	-	-
5198 Autres crédits de trésorerie		-	-	-	-	-
519 Crédits de trésorerie (Total)		-	-	-	-	-

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)														
nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	nominal (2)	type de taux d'intérêt (3)	index (4)	taux initial		devise	périodicité des remboursements (6)	profil d'amortissement (7)	possibilité de rembt anticipé o/n	catégorie d'emprunt (8)
								niveau de taux (5)	taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					-									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 715 528 644,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 715 528 644,00									
2 / CNC 2066 02P	Agence Française Développement	15/12/2017	21/12/2017	30/09/2018	131 000 000,00	F		1,92	1,99	EUR	S	P	N	A-1
17223 / CNC 2004.01 E	Agence Française Développement	23/12/2015	05/01/2016	30/11/2016	259 952 272,00	F		0,56	0,66	EUR	S	P	N	A-1
17303 / CNC 2037 03 N	Agence Française Développement	29/12/2016	05/01/2017	31/05/2018	160 477 327,00	F		0,55	0,60	EUR	S	P	N	A-1
18103 / CNC 2078 02 T	Agence Française Développement	30/07/2018	07/08/2018	28/02/2019	17 201 300,00	F		0,00	0,06	EUR	S	P	N	A-1
18203 / CNC 2078 01 S	Agence Française Développement	22/10/2018	28/08/2018	28/02/2019	352 798 700,00	F		0,00	2,00	EUR	S	P	N	A-1
18209 / CNC 2108 03 M	Agence Française Développement	09/08/2019	30/08/2019	31/07/2020	350 000 000,00	F		0,00	0,72	EUR	S	P	N	A-1
20103 / CNC 2156 02P	Agence Française Développement	16/07/2020	28/07/2020	31/03/2021	230 000 000,00	F		0,42	0,47	EUR	S	P	N	A-1
20202 / CNC 2218 01 M	Agence Française Développement		01/10/2021	30/04/2022	214 099 045,00	F		0,00	0,00	EUR	S	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					-									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					-									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					-									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					-									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					-									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					-									
1681 Autres emprunts (Total)					-									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					-									
1687 Autres dettes (Total)					-									
TOTAL GENERAL					1 715 528 644,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)												
nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	emprunts et dettes au 31/12/2024											
	couverture ? o/n (10)	montant couvert	catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	capital restant dû au 31/12/2024	durée résiduelle (en années)	taux d'intérêt			annuité de l'exercice			icne de l'exercice
						type de taux (12)	index (13)	niveau de taux d'intérêt au 31/12/2024 (14)	capital	charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)			-	-					-	-	-	-
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)			-	1 232 334 757,00					47 278 458,00	10 791 712,00	-	3 373 860,00
1641 Emprunts en euros (Total)			-	1 232 334 757,00					47 278 458,00	10 791 712,00	-	3 373 860,00
2 / CNC 2066 02P	N		-	88 065 053,00	9,75	F		1,92	3 768 902,00	1 727 031,00	-	422 712,00
17223 / CNC 2004.01 E	N		-	119 140 249,00	5,58	F		0,56	8 986 511,00	692 348,00	-	277 994,00
17303 / CNC 2037 03 N	N		-	107 451 055,00	11,92	F		0,55	4 146 492,00	602 384,00	-	49 248,00
18103 / CNC 2078 02 T	N		-	11 467 532,00	10,16	F		0,00	521 252,00	0,00	-	0,00
18203 / CNC 2078 01 S	N		-	247 381 304,00	10,16	F		1,93	10 050 174,00	4 871 443,00	-	1 609 368,00
18209 / CNC 2108 03 M	N		-	281 878 291,00	14,58	F		0,67	8 615 221,00	1 917 445,00	-	786 911,00
20103 / CNC 2156 02P	N		-	190 091 346,00	15,25	F		0,42	5 737 179,00	810 432,00	-	199 597,00
20202 / CNC 2218 01 M	N		-	186 859 927,00	16,33	F		0,09	5 452 727,00	170 629,00	-	28 030,00
1643 Emprunts en devises (Total)			-	-					-	-	-	-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)			-	-					-	-	-	-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			-	-					-	-	-	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)			-	-					-	-	-	-
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)			-	-					-	-	-	-
1678 Autres emprunts et dettes (Total)			-	-					-	-	-	-
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)			-	-					-	-	-	-
1681 Autres emprunts (Total)			-	-					-	-	-	-
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)			-	-					-	-	-	-
1687 Autres dettes (Total)			-	-					-	-	-	-
TOTAL GENERAL			-	1 232 334 757,00					47 278 458,00	10 791 712,00	0,00	3 373 860,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)														
emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	organisme prêteur ou chef de file	nominal (2)	capital restant dû au 31/12/2024 (3)	type d'indices (4)	durée du contrat	dates des périodes bonifiées	taux minimal (5)	taux maximal (6)	coût de sortie (7)	taux maximal après couverture éventuelle (8)	niveau de taux au 31/12/2024	intérêts payés au cours de l'exercice (10)	intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL A														-
Barrière simple B														
TOTAL B														-
Option d'échange C														
TOTAL C														-
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														-
Multiplificateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														-
Autres types de structures F														
TOTAL F														-
TOTAL GENERAL														-

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventue

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2024

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	8 produits					
	100,00 % de l'encours					
	1 232 334 757,76 Francs					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2024 après opérations de couverture éventuelles.

ANNEXE
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION
AMORTISSEMENT	Catégories de biens amorties : Durée : Immobilisations incorporelles Frais d'études non suivies de réalisations 5 ans Logiciels 2 ans Subvention d'équipement versée : à des organismes ou des personnes de droit privé 5 ans à des organismes publics 15 ans Immobilisations corporelles Appareils de laboratoire 2 ans Autre agencement et aménagement de terrain 30 ans Autre installation de collectes des déchets 10 ans Bacs de collecte des déchets 7 ans Camions et véhicules industriels 10 ans Canalisations d'adduction d'eau 15 ans Colonne de point d'apport volontaire 5 ans Construction sur sol d'autrui pour le captage 60 ans Matériel de bureau 2 ans Matériel informatique 2 ans Mobilier 10 ans Organes de régulation (électronique, capteurs ...) 4 ans Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable 15 ans Pompes, appareils électromécaniques 5 ans Quai d'apport volontaire 15 ans Réseau d'assainissement 60 ans Station d'épuration 60 ans Véhicules et utilitaires légers 5 ans	n°2015/1676 du 21/12/2015

ANNEXE	IV
ETAT DES PROVISIONS	A3-1

Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2024	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
15 - Provisions pour risques et charges		5 000 000		0	5 000 000	0	5 000 000
15112- Provisions pour litiges et contentieux							
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour charges d'exploitation	5 000 000	31/12/2017		5 000 000		5 000 000
Provision pour dépréciation				0			0
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables							
59 - des cptes financiers							
TOTAL GENERAL				0	5 000 000	0	5 000 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		95 000 000	47 278 458
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		95 000 000	47 278 458
1641	EMPRUNTS EN EUROS	95 000 000	47 278 458
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	47 278 458	32 361 652	107 848 034	187 488 144

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		362 850 000	24 495 003
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		362 850 000	24 495 003
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	50 000	47 460
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS	550 000	541 051
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	24 000 000	23 906 492
021	Virement de la section de fonctionnement	338 250 000	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	24 495 003			331 368 585	355 863 588

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	187 488 144
Ressources propres disponibles IV	355 863 588
Solde V=IV-II (3)	+168 375 444

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :					Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
[...] (2)						
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie 6742)						
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section						
Annulations sur dépenses (c)(3)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Financement par le tiers (4)						
Financement par d'autres tiers (4)						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 6742)						
Annulations sur recettes (d) (3)						
Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire	Révision	Total cumulé (toutes	Crédits de paiement	Crédits de paiement	Restes à financer	Crédits de paiement
	AP votée y compris	de l'exercice 2024	les délibérations	antérieurs (réalisations)	ouverts au titre de	(exercices au delà de	réalisés durant
Dépenses	1 848 823 770	486 867 697	2 335 691 467	1 575 291 979	302 399 488	519 420 571	240 978 917
61 2017 1 PROGRAMME D'EQUIPEMENT EAU POTABLE N°1	1 138 459 390	16 616 610	1 155 076 000	1 137 776 695	17 299 305	4 798 290	12 501 015
61 2020 1 PROGRAMME EAU POTABLE	710 364 380	232 251 087	942 615 467	437 515 284	247 100 183	293 523 951	211 576 232
61 2024 2 USINE MONT TE - EAU		213 000 000	213 000 000		38 000 000	196 098 330	16 901 670
81 2024 2 AMENAGEMENT NDU - EAU		25 000 000	25 000 000			25 000 000	
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D.INFORMATION	
PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
Uniquement pour le SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale	

C4 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	16 469 997 669	14 191 197 715	67 101 572	14 258 299 287
RECETTES	16 469 997 669	16 557 599 436		16 557 599 436
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 892 112 175	5 352 836 901	494 944 700	5 847 781 601
RECETTES	7 892 112 175	7 082 610 091	14 030 000	7 096 640 091

2 - BUDGETS ANNEXES 02 : Exercice 2024 - Déchets Ménag.

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 623 750 000	1 390 269 875		1 390 269 875
RECETTES	1 623 750 000	1 443 964 047		1 443 964 047
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	304 200 000	245 804 464	2 998 851	248 803 315
RECETTES	304 200 000	91 824 858		91 824 858

2 - BUDGETS ANNEXES 03 : Exercice 2024 - Eau Potable

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	470 287 104	112 067 628		112 067 628
RECETTES	470 287 104	445 495 974		445 495 974
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	505 247 522	288 257 375	32 361 652	320 619 027
RECETTES	724 218 585	380 105 366		380 105 366

2 - BUDGETS ANNEXES 04 : Exercice 2024 - Assainissement

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	319 690 000	165 903 702		165 903 702
RECETTES	319 690 000	265 961 367		265 961 367
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	557 570 234	292 862 767	17 451 814	310 314 581
RECETTES	557 570 234	370 992 272		370 992 272

2 - BUDGETS ANNEXES 05 : Exercice 2024 - Morgue

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	162 000 000	143 184 220	1 540 703	144 724 923
RECETTES	162 000 000	181 825 328		181 825 328
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	38 703 776	17 126 014	571 958	17 697 972
RECETTES	38 703 776	35 820 807		35 820 807

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D.INFORMATION	

2 - BUDGETS ANNEXES 06 : Exercice 2024 - Lot Ndu

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	110 828 000	107 000 000		107 000 000
RECETTES	110 828 000	107 000 000		107 000 000
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	110 828 000	107 000 000		107 000 000
RECETTES	110 828 000	107 000 000		107 000 000

3 - PRESENTATION AGREEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	19 156 552 773	16 109 623 140	68 642 275	16 178 265 415
RECETTES	19 156 552 773	19 001 846 152		19 001 846 152
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 408 661 707	6 303 887 521	548 328 975	6 852 216 496
RECETTES	9 627 632 770	8 068 353 394	14 030 000	8 082 383 394
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	28 565 214 480	22 413 510 661	616 971 250	23 030 481 911
TOTAL AGREGE DES RECETTES	28 784 185 543	27 070 199 546	14 030 000	27 084 229 546

(1) Cumul du BP, BS et DM
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

Critères particuliers: Budget: Budget Eau Potable / Tous / Sans cession /

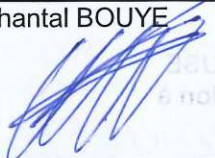
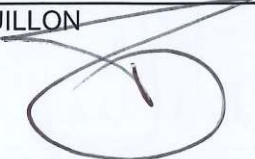
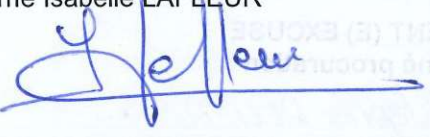
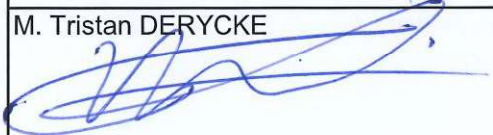
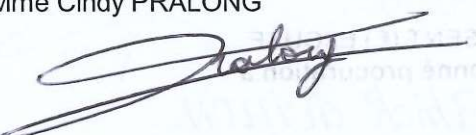
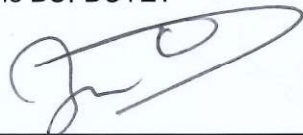
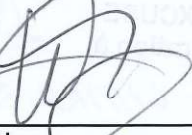
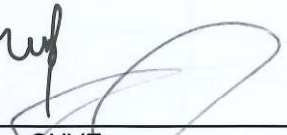
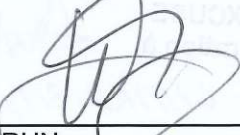
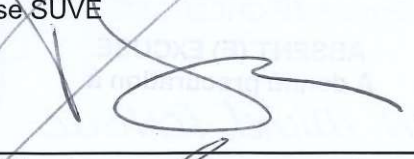
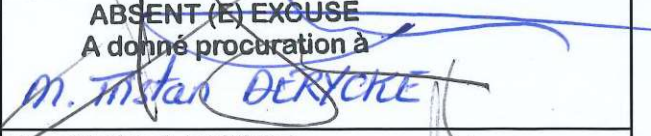
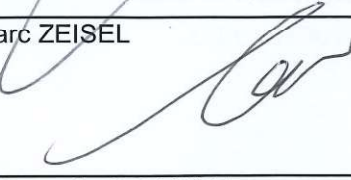
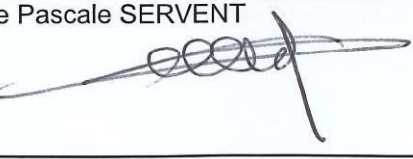
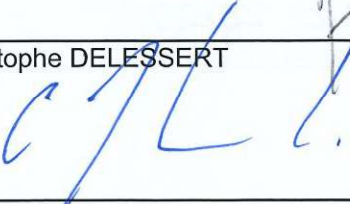
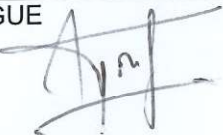
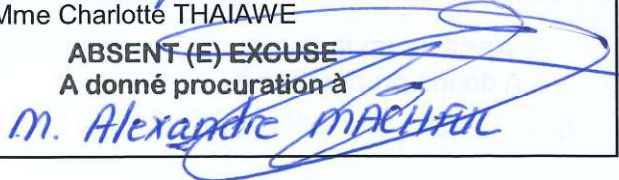
NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT24BATINS03/001	BATINS03 SEED 2024	1	652 679,00	0,00
Total par Nature : 21355			652 679,00	0,00

Critères particuliers: Budget: Budget Eau Potable / Tous / Sans cession /

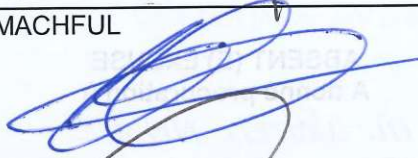
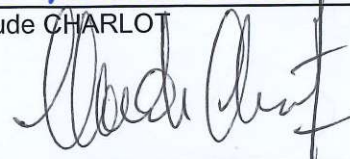
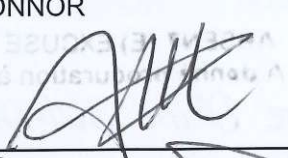
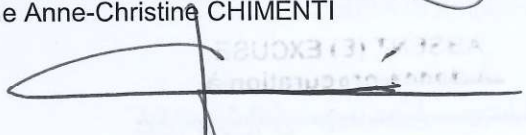
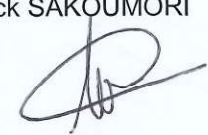
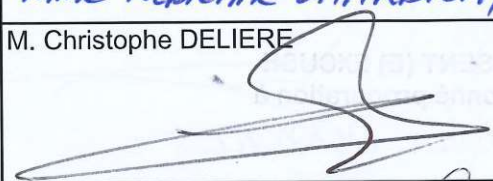
NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT15RESADD3B/014	A12 - MO DEVOIEMENT CONDUITE AEP NORMANDIE - ETUDES 2015 - MARCHE 14E072	60	1 406 475,00	0,00
AUT15RESADD3B/033	A20 - RESERVOIR MONT COFFYN - MARCHE 15E067	60	14 902 043,00	0,00
AUT16RESADD3B/001	A12 RESERVOIR NORMANDIE - MARCHE 14E072 - ETUDES 2016	60	1 431 150,00	0,00
AUT17RESADD3B/022	A464A - TRAVAUX AEP RUE NORMANDIE - MARCHE 14E072	60	2 248 267,00	0,00
AUT18RESADD3B/033	V006 - TRAVAUX AEP RUE ALMA - MARCHE 18T014	60	37 775 148,00	0,00
AUT20RESADD3B/012	RESADD3B - ETUDES AEP - MARCHE 14E072	60	108 186,00	0,00
AUT23RESADD3B/001	RESADD3B - TRAVAUX AMELIORATION EAU POTABLE - FACTURE 2023	60	17 445 656,00	0,00
AUT23RESADD3B/002	RESADD3B - AEP NOUVILLE - FACTURES 2023	60	4 040 341,00	0,00
AUT23RESADD3B/003	RESADD3B - DVOIMT CONDUITE AEP PROMENADE LAROQUE - FACTURES 2023	60	3 232 244,00	0,00
AUT23RESADD3B/004	RESADD3B - TRAVAUX AEP RUE PORCHERON LESCOUR GUEGAN - FACTURE 2023	60	9 655 758,00	0,00
AUT23RESADD3B/007	RESADD3B - RENOUV REP OUVRAGE EAU POTABLE - FACTURES 2023	60	11 360 786,00	0,00
AUT23RESADD3B/010	V165 - TRAVAUX AEP RUE CLEMENCEAU -FACTURES 2023	60	3 157 016,00	0,00
AUT23RESADD3B/013	RESADD3B - TRAVAUX AEP RUE CLEMENCEAU - FACTURES 2023	60	44 870,00	0,00
AUT23RESADD3B/014	RESADD3B- AEP ROUTE DE L ANSE VATA - FACTURES 2023	60	3 317 219,00	0,00
AUT23RESADD3B/015	RESADD3B - SECURISATION OUVRAGES EP - FACTURES 2023	60	2 174 827,00	0,00
AUT23RESADD3B/019	V680A TRAVAUX AEP RUE MARTINET - FACTURE 2023	60	105 476,00	0,00
Total par Nature : 21531			112 405 462,00	0,00
Total par modalité d'acquisition : Acquisition			113 058 141,00	0,00
Total par Budget : Budget Eau Potable			113 058 141,00	0,00
Total par Collectivité : VILLE DE NOUMEA			113 058 141,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
ARRETE		D
Nombre de membres en exercice		53
Nombre de membres présents		29
Nombre de suffrages exprimés		46
VOTES :		
Pour		46
Contre		-
Abstention		-
Date de convocation : 21 mai 2025		
Présenté par Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1 ^{er} adjoint au maire de la ville de Nouméa, président de séance.		
A Nouméa, le - 2 JUIN 2025		
La secrétaire de séance,  Warren NAXUE		Le Président de séance  Jean-Pierre DELRIEU 1 ^{er} Adjoint au Maire, chargé de la coordination municipale, des ressources humaines, de l'action éducative, de l'insertion et de la prévention de la délinquance
Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique, le 27 mai 2025. Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le - 3 JUIN 2025 et de la publication par voie électronique, le - 3 JUIN 2025 .		
Les membres du conseil municipal		

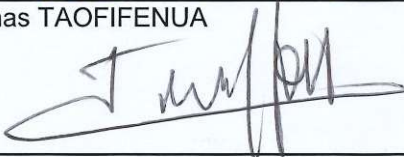
IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>m. Warren NAXUE</i> 
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Diane BUI-DUYET</i> 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Sonia LAGARDE</i> 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU 
Mme Françoise SUVE 	M. Luc BRUN ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>m. Tristan DERYCKE</i> 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE 
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THIAWE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>m. Alexandre MACHAÏ</i> 

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>m. Claude CHARLOT</i>	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>m. Bernard LAVANDIER</i>
M. Alexandre MACHFUL 	Mme Liliane CONDOUMY ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>mme Fanine BAJON</i>
M. Bruno CAPY ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>m. Christophe DELIERE</i>	M. Claude CHARLOT 
Mme Tuillogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>mme Valérie LAROCHE</i>
M. Marc LE LEIZOUR ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>m. Patrick GUILLON</i>	M. Makaokio FIHIPALAI ABSENT
Mme Anne-Christine CHIMENTI 	M. Patrick SAKOUMORI 
Mme Kimberley BARONI ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>mme Fabienne CHARDIGNY</i>	Mme Christiane SARIDJAN 
M. Christophe DELIERE 	M. Daniel HINSCHBERGER ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>m. Michel FONGUE</i>
Mme Laurène CASSAGNE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>m. marc ZETSEL</i>	Mme Magali MANUOHALALO ABSENTE
M. Michel DESMEUZES 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER ABSENT
Mme Christine BELLET ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>m. Patrick SAKOUMORI</i>	M. Joseph BOANEMOA ABSENT

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI <i>ABSENTE</i>	Mme Christine LE SAINT ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Anne-Christine CHIMENTI</i>
Mme Veylma FALAE0 ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Jonas TAOFIFENUA</i>	M. Bernard LAVANDIER 
M. Emmanuel BERART 	Mme Jeanne POELLABAUER ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Christiane SARIDJAN</i>
M. Eric MELTESALE 	M. Jonas TAOFIFENUA 

Pôle Ressources---
Direction des Finances---
Service Support et Préparation
BudgétaireNOTE EXPLICATIVEDE SYNTHESE

OBJET Compte administratif du budget annexe de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2024P.J. - 3 projets de délibération
- 1 annexe**1. LES RESULTATS**

Le compte administratif du budget annexe du service d'eau potable pour l'exercice 2024 présente un résultat définitif excédentaire de 285 353 755 francs CFP, se décomposant comme suit :

Détermination du résultat	CA 2024
1 Résultat d'exploitation	333 715 450
2 Solde d'exécution d'investissement	-16 000 043
3 Résultat de clôture 2024 (= 1+2)	317 715 407
4 Restes à réaliser d'exploitation	0
5 Restes à réaliser d'investissement	-32 361 652
6 Résultat définitif 2024 (= 3+4+5)	285 353 755

Ce compte administratif est conforme au compte de gestion du trésorier de la province Sud qui présente le même résultat de clôture pour l'exercice 2024, comme récapitulé dans le tableau suivant :

Budget annexe service d'eau potable	Résultat de clôture de l'exercice 2023	Part affectée à l'investissement exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	-107 848 034	331 368 585	91 847 991	-16 000 043
Exploitation	331 655 689	0	333 428 346	333 715 450
TOTAL	223 807 655	331 368 585	425 276 337	317 715 407

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations réelles feront l'objet d'un commentaire. Les restes à réaliser ainsi que les opérations d'ordre seront formalisés dans un tableau synthétique en fin de note.

2. L'EXECUTION

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

L'exploitation du service d'eau potable s'est opérée comme suit :

a) Les dépenses

Dépenses	Prévisions	Engagé	%	Exécuté	%
Fonctionnement du service d'eau potable	31 637 107	23 368 353	74%	23 368 353	74%
Frais de personnel	65 000 000	53 678 639	83%	53 678 639	83%
Charges financières	10 800 000	10 525 633	97%	10 525 633	97%
Total	107 437 107	87 572 625	82%	87 572 625	82%

Les dépenses d'exploitation ont été mandatées à hauteur de 87 572 625 francs CFP. Elles se répartissent comme suit :

➤ Frais d'exploitation : 23 368 353 F

- charges d'administration générale refacturées	:	20 000 000 F
- frais d'entretien des ouvrages, de terrains et de servitudes	:	2 789 226 F
- autres matières et fournitures	:	532 596 F
- intérêts moratoires et pénalités sur marchés	:	46 531 F

➤ Frais de personnel : 53 678 639 F

Il s'agit du coût du personnel affecté à ce service en 2024, faisant l'objet d'une refacturation du budget principal sur lequel émargent les agents.

➤ Intérêts des emprunts : 10 525 633 F

Les intérêts de l'annuité de la dette au titre de l'année 2024 se sont élevés à 10 525 633 francs CFP.

b) Les recettes

Recettes	Prévisions	Exécution	%
Redevances d'eau	470 000 000	437 300 086	93%
Produits exceptionnels	0	8 195 888	0%
Total	470 000 000	445 495 974	95%

Les recettes d'exploitation se sont été élevées à 445 495 974 francs CFP, dont 437 300 086 francs CFP au titre des redevances d'eau, 6 997 381 francs CFP au titre de pénalités perçues et 1 198 507 francs CFP de divers produits exceptionnels.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

En investissement, l'exécution du budget s'est opérée comme suit :

a. Les dépenses

Dépenses	Prévisions	Engagé	%	Exécuté	%	Reste à réaliser	%
Programme d'investissement	397 399 488	273 340 569	69%	240 978 917	61%	32 361 652	8%
Remboursement capital de la dette	95 000 000	47 278 458	50%	47 278 458	50%	0	0%
Total	492 399 488	320 619 027	65%	288 257 375	58%	32 361 652	7%

Les dépenses d'investissement mandatées au cours de l'exercice se sont élevées à 288 257 375 francs CFP. Elles se répartissent comme suit :

➤ Programme d'investissement : 240 978 917 F

Le programme de travaux de sécurisation et d'amélioration des équipements d'adduction d'eau potable (AEP) a été mandaté à hauteur de 240 978 917 francs CFP, comme détaillé ci-après :

- Etudes

- études de l'usine du Mont Té : 15 554 802 F
- études d'adduction d'eau potable : 1 054 700 F

- Installation

- installation d'un système de sécurité : 652 679 F

- Travaux

- travaux AEP avenue de la Victoire : 44 193 436 F
- travaux AEP avenue James Cook : 42 261 626 F
- travaux AEP route port Despointes phase 3 : 35 465 690 F
- renouvellement et réparation d'ouvrages d'eau potable : 13 477 757 F
- renouvellement conduite AEP Duquesne / Foch : 12 920 097 F
- renouvellement conduite eau brute barrage Dumbéa : 12 062 953 F
- renouvellement conduite AEP rues Copernic, Kaddour et Chautard : 10 772 416 F
- renouvellement conduite AEP rue Jaurès : 9 335 768 F
- remplacement conduite DN350 pont de Nouville : 9 259 720 F
- travaux AEP rue Marconi : 7 403 953 F
- travaux AEP rues Martinet/Gervolino : 4 568 220 F
- travaux AEP rues Porcheron, Lescour et Guegan : 4 166 739 F
- travaux AEP rue Clémenceau : 3 787 555 F
- travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable : 2 784 708 F

- renouvellement conduite AEP rue Kowi Bouillant	:	2 461 901 F
- travaux AEP rue Martinet	:	438 062 F
- travaux AEP Anse Vata	:	286 372 F
- sécurisation d'ouvrages en eau potable	:	231 428 F

- Renforcement

- renforcement conduite AEP route du Mont Té	:	7 838 335 F
--	---	-------------

➤ Dette : 47 278 458 F

Le remboursement du capital de la dette de ce budget annexe s'est élevé à 47 278 458 francs CFP.

b) Les recettes

Recettes	Prévisions	Exécution	%
Subventions d'investissement	30 000 000	24 241 778	81%
Affectation du résultat 2023	331 368 585	331 368 585	100%
Total	361 368 585	355 610 363	98%

Les recettes d'investissement constatées s'élèvent à 355 610 363 francs CFP réparties comme suit :

➤ Subventions d'investissement : 24 241 778 F

Il s'agit de la participation de l'Etat dans le cadre d'une étude pour la construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux.

➤ Affectation du résultat 2023 : 331 368 585 F

Le besoin de financement de la section d'investissement a été couvert par l'affectation du résultat en 2023 pour un montant de 331 368 585 francs CFP.

3. RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice correspondent à des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2024, pour lesquelles il existe un acte d'engagement. Ils s'établissent comme suit en dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement à reporter sur 2025

Opération	Compte	Libellé	Montant reporté
6101	2031	Frais d'études	151 841
	21355	Bâtiments administratifs	6 335 001
	2315	Installations, matériel et outillage techniques	14 570 479
6125	2031	Frais d'études	11 304 331
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT À REPORTER SUR 2025			32 361 652

4. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

A la clôture de l'exercice 2024, la situation des autorisations de programme votées au titre des opérations pluriannuelles d'investissement est récapitulée ci-dessous :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT					
N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieurs	CA 2024	2025	RAF
61-2017-1 : PROGRAMME D'EQUIPEMENT EAU POTABLE N°1 (6101Z17E)	1 155 076 000	1 137 776 695	12 501 015	0	4 798 290
61-2020-1 : PROGRAMME EAU POTABLE (6101Z20E)	829 615 467	437 515 284	211 576 232	173 557 321	6 966 630
61-2024-2 : USINE MONT TE - EAU (6125Z24E)	208 000 000	0	16 901 670	86 304 331	104 793 999
81-2024-2 : AMENAGEMENT N'DU - EAU (8104Z24E)	25 000 000	0	0	0	25 000 000

5. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2024 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS AMENAGEMENTS	042	6811	150 000	040	281355	150 000
AMORTISSEMENTS AUTRES CONSTRUCTIONS	042	6811	545 000	040	28148	545 000
AMORTISSEMENTS RESEAUX AEP	042	6811	25 900 000	040	281531	25 900 000
TRANSFERT TRAVAUX EN COURS BATIMENTS	041	2315	765 000	041	2031	765 000
	TOTAL		27 360 000	TOTAL		27 360 000

6. CONCLUSION

Conforme au compte de gestion du trésorier de la province Sud, le compte administratif du budget annexe du service d'eau potable présente donc, pour l'exercice 2024, un résultat définitif excédentaire de 285 353 755 francs CFP.

Le programme d'investissement engagé s'est élevé à plus de 320 millions de francs CFP, financé par l'exploitation du service, des subventions d'équipement et par le résultat 2023.

Le résultat définitif sera définitivement intégré au budget 2025 à l'occasion de l'affectation des résultats, après le vote du présent compte administratif.

Tel est l'objet des trois projets de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa le 7 mai 2025

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sonia Lagarde', written over the printed name.

Sonia LAGARDE